REGROUPEMENT DES CONSEILS D'ÉCOLE FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

Réunion du 2 novembre 2021 à 19 h

COMPTE-RENDU

Conseils d'école :

Prénom	Nom	École
Adon	Assepo	école Alexandre Taché
Mélissa	LaRose	école Boréal
Karine	Gervais	école Claudette-et-Denis-Tardif
Pierre	Floc'h-Anderson	école de la Rose sauvage
Yanick	Harrison	école francophone d'Airdrie
Marie	Czich	école francophone de Bellevue
Adel	Mwika	école Joseph-Moreau
Rihab	Alaya	école La Mission
Gabriel	Asselin	école La Vérendrye
Mélanie	Meyer	école Le Ruisseau
Patrick	Jerome	école Les Cyprès
Heba	Fathallah	école des Fondateurs
Nadine	Morton	école Maurice-Lavallée
Nicole	Mongrain	école Notre-Dame
Carine	Salvy	école Notre-Dame des Monts
Geneviève	Savard	école Nouvelle Frontière
Véronique	Fournier	école Père-Lacombe
Jill	Reiten	école Saint-Christophe
Sarah	Hebert	école Sainte-Catherine
Yic	Camara	école Sainte-Jeanne-d'Arc
Djaka	Blais-Amare	école Terre des Jeunes
Jen	Lee	école Terre des Jeunes

Équipe de la FPFA :

Gillian Anderson, Présidente de la FPFA
Mireille Péloquin, Directrice générale de la FPFA
Natacha Beauvais, Agente de promotion de la FPFA
David Caron, contractuel pour la FPFA

1. Mot de bienvenue et activité brise-glace

La présidente souhaite la bienvenue aux participants et tout particulièrement à la présidente de la nouvelle école francophone de Bellevue qui a ouvert ses portes en septembre dernier.

Gillian Anderson commence la réunion en reconnaissant que la FPFA réalise son mandat sur les territoires traditionnels et toujours occupés des peuples Anishinaabe, Denésoliné, Dene Tha, Káinawa, Nakoda, Nehiyāw, Piikanii et Tsuu T'ina, ainsi que de la Nation Métisse, aujourd'hui englobés par la province de l'Alberta. Ces territoires sont couverts par les traités 4, 6, 7, 8 et 10 signés entre ces peuples et la Couronne britannique au nom du gouvernement canadien et nous engagent tous et toutes à nous comporter en tant que partenaires respectueux afin de maintenir l'intégrité de ces Territoires pour les générations à venir.

Les participants sont ensuite invités à rejoindre les salles de travail pour une dizaine de minutes afin de faire mieux connaissances et pouvoir socialiser.

2. FPFA - Soutien aux conseils d'école 2021-22

Chaque année, la FPFA dépose une demande de financement auprès du Ministère de l'Éducation pour son travail de soutien aux conseils d'école francophones. Nous sommes toujours en attente de leur réponse, tout comme ASCA.

Cette année, la FPFA souhaite développer de nouveaux ateliers pour les parents : comment accompagner les parents et les enfants dans la planification de leurs études secondaires et leurs études postsecondaires. La FPFA cherche également à offrir des ateliers ou ressources sur le thème « safe and caring schools », c'est à dire sur le racisme systémique, la réconciliation avec les peuples autochtones, l'inclusion et l'accompagnement de nos enfants LGBTQ2S+, le choix en éducation en comparaison avec les écoles anglophones, et tout autre thème que les conseils d'école aimeraient aborder.

La FPFA continuera d'offrir les ateliers pour les conseils d'école mensuellement avec de nouveaux thèmes tels que les relations entre les conseils d'école et leur conseil scolaire, l'intégration des parents non francophones, etc.

La FPFA a demandé du financement pour embaucher des experts dans des domaines où la FPFA a moins d'expertise. Par exemple, l'an passé, Josée Devaney a été recrutée pour présenter un atelier sur le financement des écoles.

La FPFA envoie en début d'année une lettre de bienvenue qui explique ce que la FPFA peut faire pour les nouveaux élus des conseils d'école. Mais La FPFA souhaite développer de nouveaux outils de communication et des ressources comme ceux déjà affichés sur son site Internet.

Le ministère ne financera probablement pas toutes ces demandes, il choisira ce qu'il souhaite financer. La FPFA devra ensuite décider si elle peut quand même développer ce qui ne sera pas financé.

3. Octroi Alberta School Council Engagement (ASCE) Grant

Le 20 août dernier, le gouvernement de l'Alberta a annoncé qu'il versera plus d'un million de dollars en appui aux conseils d'école par le biais de la subvention Alberta School Council Engagement (ASCE) pour améliorer la collaboration entre les parents et les écoles. Cette subvention offre à chaque conseil d'école de la province 500 $ dans le cadre d'une nouvelle approche de financement direct.

Les quatre conseils scolaires avaient jusqu'au 31 octobre pour présenter les demandes auprès du ministère pour recevoir les fonds qui devraient être versés au plus tôt fin novembre.

Mireille a contacté chaque conseil scolaire afin de savoir s'ils avaient entamé les démarches pour demander ces fonds. Les conseils scolaires Centre-Est et Nord-Ouest ont pu confirmer avoir fait ces demandes. La FPFA va faire le suivi avec les deux autres conseils scolaires pour voir où ils en sont.

Les directions d'école devront gérer les remboursements des frais engagés par les conseils d'école auprès des conseils scolaires dont la tâche sera d'éclairer les conseils d'école sur les dépenses qui sont éligibles ou non. Les conseils d'école devront remettre à leur conseil scolaire un rapport d'activités pour expliquer comment ses fonds ont été dépensés.

Pour en savoir plus sur les détails de cette subvention (Parent engagement), consultez la page suivante : https://www.alberta.ca/school-councils.aspx (uniquement en anglais)
Vous y trouverez des exemples d'activités que vous pouvez faire selon le ministère. Le ministère explique également le genre de dépenses qui ne seront pas couvertes par la subvention. Par exemple, l'achat de nourriture, remboursement d'activités qui ont eu lieux avant le mois de novembre, pas de collecte de fonds, etc.

Les participants sont divisés en groupes afin de discuter de la façon dont les subventions pourraient être utilisées par les conseils d'école, et si les conseils d'école ont besoin d'aide de la FPFA. Mireille rappelle que les conseils scolaires n'ont pas autorité de décider de la façon dont les conseils d'école devraient dépenser l'argent de la subvention. Par contre, il est tout à fait possible d'organiser des activités communes entre plusieurs conseils d'école.

Suite aux discussions en groupe, voici ce qui ressort :

- Cours de français de base pour les parents non francophones
- Atelier sur la réconciliation avec les peuples autochtones
- Offrir des ateliers aux parents par le biais de la FPFA
- Formation sur la communication pour les CE afin de pouvoir mieux engager les parents
- Outils de communication internes pour les CE et société de parents
- Développer une ligne de communication qui expliquerait aux parents le programme STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques)
- Promotion de la lecture auprès des parents
- Aider pour franciser les familles : ressources et activités à faire dans les foyers

- Faire faire un sondage par une firme pour évaluer la communauté scolaire afin de comprendre pourquoi les parents ne s'impliquent pas
- Faire une liste de bénévoles dans les écoles pour toujours avoir des personnes ressources lors des activités

Activités non admissibles puisque ce ne sont pas des activités pour les parents :

- Expert pour aider à écrire des lettres pour l'agrandissement du parc
- Améliorer les activités des enfants durant la récréation

Mireille précise qu'à l'heure actuelle, on ne sait pas si la subvention sera reconduite l'an prochain.

Il est demandé si la FPFA pourrait créer un groupe Facebook pour les conseils d'école, et tous les parents, afin de pouvoir partager des idées et poser des questions.
La FPFA accepte de prendre en charge ce groupe. Il faudra juste en définir l'objectif.

4. Les besoins des familles immigrantes de votre communauté scolaire

En février dernier, plusieurs conseils d'école ont exprimé leur intérêt à vouloir travailler sur des initiatives pour mieux accueillir les familles issues de l'immigration dans les écoles francophones. La FPFA a donc mis sur pied un comité de consultation dont les membres sont uniquement les conseils d'école qui veulent travailler sur cet enjeu. Les comptes rendus des réunions seront partagés avec tous les conseils d'école, et seront affichés sur le site Web de la FPFA.

Pour participer au comité en immigration : https://fpfa.wufoo.com/forms/x1v1mrh81bfsatx/

5. Une formation pour le mois de l'histoire des Noirs 2022 - Demande du Conseil d'école de la Rose Sauvage

L'an passé, Djaka de l'école Nouveau Monde avait proposé une conférence sur ce thème (www.futureancestors.ca). Cependant, le coût de cette formation ne pouvait être absorbé par les conseils d'école. Avec la subvention de 500 $, ce serait possiblement une belle opportunité à mettre en place pour cette année. Il y a un grand intérêt de la part des parents.
Djaka précise que l'un des animateurs est francophone et qu'il serait prêt à faire un atelier en français sur le thème de la réconciliation, le racisme, etc.

6. Mise à jour sur le curriculum (et les efforts de l'arrêter) - Demande du Conseil d'école de Saint-Christophe

Le conseil d'école voulait simplement avoir une mise à jour sur le dossier.

La FPFA a participé à une rencontre le 29 septembre avec le comité sur l'Éducation composé de la FPFA, la FCSFA, l'ACFA et la Société historique. À ce jour, le dossier est dans les mains de la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta. Les quatre conseils scolaires ont créé un groupe de travail pour retravailler

le curriculum (français langue première, musique, études sociales). Les autres matières ne seront pas touchées par le groupe de travail francophone puisque cela sera fait par les conseils scolaires de la majorité.

7. Covid-19 - Nouvelles règles et mandats à venir - Demande du Conseil d'école de l'école francophone de Bellevue

Marie explique que les règles sur la Covid-19 cause de la discrimination notamment auprès des professeurs qui doivent payer pour se faire tester pour enseigner, ou les parents doivent payer ces tests pour faire du bénévolat, et demande quels sont les recours possibles pour manifester son désaccord avec ces politiques ?

Chaque autorité scolaire a produit ses propres politiques qui respectent au minimum les règlements mis en place par le gouvernement. Chaque direction d'école a aussi la possibilité de mettre en place des politiques plus strictes si nécessaire.

Il est impossible de savoir quel enseignant ou employé est vacciné ou non - politique de confidentialité.

Ce sujet est très délicat. Le représentant du conseil scolaire FrancoSud est Marco Bergeron et il sera la personne idéale pour engager le dialogue, et recommander quoi faire.

8. Mise à jour des dossiers en cours

1. Colloque https://fpfa.ab.ca/colloque/inscription/

Tous les conseils d'école sont invités à participer au Colloque. Les conseils d'école étant membres de la FPFA, ils ont également le droit de vote lors de notre AGA et pour élire les prochains membres de notre conseil d'administration. Chaque conseil d'école a le droit d'envoyer jusqu'à cinq membres pour voter.

2. Prochains ateliers

Gestion d'une réunion efficace - le 24 novembre (pour s'inscrire: https://fpfa.wufoo.com/forms/x1lld7ef1ukq1uc/)
Intégrer les parents anglophones – le 16 décembre (pour s'inscrire: https://fpfa.wufoo.com/forms/x1p2wmno1u3jir1/)

Mireille rappelle aux conseils d'école que s'ils ont besoin d'un atelier en particulier qui n'est pas offert, la FPFA pourra les aider et organiser cela.

9. Évaluation de cette rencontre

Voici le lien pour remplir le formulaire d'évaluation de la rencontre :
https://fpfa.wufoo.com/forms/xhdpwho0f21cpy/

Pour consulter les évaluations des rencontres précédentes, rendez-vous sur notre site Internet : https://fpfa.ab.ca/ecole/conseils-ecole/regroupement-conseils-ecole/

10. Date la prochaine rencontre

Le mercredi 16 février 2022 à 19 h par vidéoconférence.
Pour s'inscrire : https://fpfa.wufoo.com/forms/xhbopav0c8b077/

Yic demande s'il serait possible de faire la réunion un peu plus tôt. Plusieurs conseils d'école ont mentionné avoir leur réunion mensuelle à cette même date.
La FPFA propose d'envoyer un sondage pour trouver le meilleur horaire et la meilleure date pour tout le monde.

11. Fin de la rencontre

La réunion a pris fin à 20 h 42.